



N° 1781 MESRS/DC/SGM/DBAU/SIS/DGIS/SA

Cotonou, le 04 octobre 2023

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (MESRS) informe tous les étudiants allocataires des Universités Publiques du Bénin que le processus de demande en ligne des allocations d'études universitaires au titre de l'année académique 2023-2024 démarre le **jeudi 05 octobre 2023 à 00 heure** et prendra rigoureusement fin le **dimanche 04 février 2024**.

Il se déroulera en ligne sur le site : bourses.enseignementsuperieur.bj.

La procédure de demande en ligne est décrite à l'annexe ci-joint.

Les étudiants qui n'ont pas pu faire leur demande d'allocations au titre de l'année académique 2022-2023 peuvent à titre exceptionnel accéder à la plateforme pour rattraper leur demande.

En tout état de cause, aucun étudiant ne pourra bénéficier d'une allocation d'études universitaires s'il ne s'inscrit en ligne dans les délais requis.



Ansèque GOMEZ COAMI
Secrétaire Général du Ministère

PROCEDURE POUR FAIRE SA DEMANDE D'ALLOCATION EN LIGNE DANS LES UNIVERSITES PUBLIQUES DU BENIN

- 1) **Disposer** de son Certificat d'Identification Personnelle (CIP) (se rapprocher de l'ANIP);
 - 2) **S'inscrire** à l'université et disposer de sa fiche de préinscription validée ;
 - 3) **Créer** un compte bancaire dans une des institutions financières de la place et obtenir son Relevé d'identité bancaire de 24 caractères ;
 - 4) **Créer** son compte d'allocation en ligne à l'adresse suivante : bourses.enseignementsuperieur.bj. Saisir dans un navigateur web (Chrome, Firefox, Opéra mini, Safari...).
- a- cliquer sur le bouton **"INSCRIVEZ-VOUS"**. Vous êtes redirigés sur la page d'inscription.
- b- Remplir correctement le formulaire et cliquer sur le bouton **"S'INSCRIRE"** (le nom d'utilisateur et le mot de passe doivent être jalousement conservés)
- 5) **Faire** sa demande en ligne une fois le compte créé en suivant le processus ci-après :
 - a- se connecter à votre espace membre en remplissant le formulaire ;
 - b- cliquer sur le bouton **«SE CONNECTER»** après avoir rempli le formulaire ce qui redirige sur votre espace membre ;
 - c- cliquer sur le menu **«DEMANDE EN LIGNE»** ;
 - d- remplir le formulaire convenablement et cliquer sur le bouton **«VALIDER»** ;
 - e- compléter ses contacts et informations bancaires puis cliquer sur le bouton **«VALIDER»** ;
 - f- vérifier ses informations en cliquant à chaque fois sur le bouton **«Suivant»** ;
 - g- cliquer sur le bouton **«Valider ma demande en ligne»** ;
 - h- cliquer sur le bouton **«Payer les frais d'étude de ma demande»** ;
 - i- cliquer sur le bouton **« Payer pour valider votre demande »** ;
 - j- remplir convenablement le formulaire ;
 - k- cliquer sur le bouton **«Terminer»** afin de renseigner votre code secret de paiement électronique ;
 - l- cliquer sur le bouton **« Télécharger la fiche de demande en ligne »** ;
 - m- enregistrer le fichier sur votre ordinateur ou téléphone pour pouvoir imprimer la fiche de demande d'allocation en ligne ;

- 6) Pour suivre le niveau de traitement de sa demande d'allocations universitaires :
- a-** se connecter à votre espace membre en remplissant le formulaire ;
 - b-** cliquer sur le bouton «**SE CONNECTER**» après avoir rempli le formulaire, ce qui vous redirige sur votre espace membre ;
 - c-** cliquer sur le menu «**Suivre sa demande en ligne**» ;
 - d-** apprécier le niveau du traitement à travers les différents avis de la **Commission Nationale des Bourses et Aides Universitaires (CNaBAU)** :
 - En cours de traitement (signifie que votre dossier est en cours de préparation pour son examen par la CNaBAU)
 - Favorable (signifie que votre dossier a reçu un avis favorable de la CNaBAU avec le numéro de bordereau de transmission de l'état de paiement au Ministère de l'Economie et des Finances)
 - Réservé (signifie qu'il manque des informations complémentaires pour mieux apprécier votre demande d'allocation)
 - Défavorable (signifie que votre demande ne respecte pas les critères d'obtention des allocations d'études universitaires)

Pour toutes autres difficultés, vous êtes invités à envoyer un message au secrétariat de la DBAU à l'adresse suivante : secretariat.dbau@gouv.bj

LES BOURSES A L'ETRANGER

Pour s'informer sur les bourses à l'étranger, se connecter régulièrement sur le site suivant : <https://www.enseignementsuperieur.bj>

BOURSES OFFERTES ET ATTRIBUEES AU TITRE DE 2023-2024	- Maroc - Algérie- Tunisie- Japon - Russie - Egypte - Cuba - CHINE - Ecoles Inter-Etat (ESMT, IFORD, EAMAU, EISMV)
BOURSES A VENIR POUR LE COMPTE DE 2024-2025 à partir d'octobre 2023 jusqu'en 2024	- Maroc - Algérie- Tunisie - Japon - Russie - Egypte - Cuba - CHINE
EN COURS DEPUIS FIN SEPTEMBRE 2023 AU TITRE 2024-2025	- Japon - Russie Pour plus de détails consultez le site : https://www.enseignementsuperieur.bj